

## II ETAULIERS

Philippe de Lamarlière a présenté le club Défi aux entrepreneurs de Haute-Gironde. Un livre blanc avait été publié en 2002

# Les décideurs locaux face aux droit du travail

■ C'est devant un grand nombre d'entrepreneurs que Philippe de Lamarlière, président du club Défi, organisait une conférence à la salle des fêtes d'Etauliers, assisté de Nicole Pizzamiglia, déléguée territoriale de la Chambre de commerce et de deux avocats parisiens, Valérie Veaux-Erdem et Stéphane Burt. Le thème abordé était le droit du travail et de la responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise.

M. de Lamarlière précisait : « Notre club a pour objectif premier de réunir les décideurs et acteurs locaux. Nous souhaitons que nos idées soient présentées et retenues par les politiques. Notre action a toujours été menée dans le but de permettre et d'accompagner l'essor économique de la Haute Gironde. »

**L'esprit du club Défi.** Basé sur le regroupement de chefs d'entreprises de Haute Gironde, le club rassemble des entreprises de secteurs très différents. L'échange et la circulation d'informations, au travers de réunions et d'actions menées par le club favorisent l'unification d'un groupe d'entrepreneurs.

Ce club a publié, en 2002, un livre blanc où sont recensés les commissions et leurs objectifs. Il s'est ainsi penché sur le problème



Valérie Veaux-Erdem, Stéphane Burt, Philippe de Lamarlière et Nicole Pizzamiglia

PHOTO FRANÇOISE TRISCOS

des infrastructures, le maintien d'une desserte SNCF ou la conservation du tribunal de commerce à Blaye. Philippe de Lamarlière ajoutait : « Je fais appel aux entrepreneurs pour rejoindre notre club, en précisant que nous sommes indépendants des politiques. »

Nicole Pizzamiglia enchaîna sur le thème de la conférence : « le droit du travail est une des préoccupations des entrepreneurs. Leur responsabilité civile et pénale n'est pas toujours facile à gérer, nous avons sollicité

deux avocats pour débattre avec vous sur ce sujet. »

De nombreux sujets ont été abordés comme le contrat de travail, la clause de non-concurrence; beaucoup de questions ont été posées, sur l'arrêt maladie, le contrat de chantier, la lettre de démission, les prud'hommes ou la visite médicale.

Stéphane Burt concluait : « Actuellement l'entrepreneur doit se comporter en permanence comme un juge potentiel et être vigilant. »

: Françoise Triscos

## Les missions de la Chambre

La chambre de commerce de Bordeaux a plusieurs missions, notamment soutenir la création d'entreprises; 1 300 passeports « Entreprendre en France » déli-

vrés depuis 2000 générant 600 emplois dans l'agglomération et les zones rurales; 5 à 20 élèves formés chaque année à l'Institut pour entreprendre;

162 adhérents au Club des entrepreneurs, 3 081 participants aux réunions d'informations préparatoires à la création d'entreprises en 2003.